

Délibération  
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 56  
Membres absents : 22  
Procurations : 12

Séance du 21 février 2024  
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 21 du  
mois de février, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 15/02/2024  
Date de transmission : 27/02/2024  
Date de mise en ligne : 28/02/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GARNIER Fabienne, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme GOEPFERT Sylvie, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, Mme BACH Céline (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. PISARONI Gabriel (pouvoir à Mme FERRANDEZ Françoise), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à M. KASTLER André), M. SCHACHER Francis (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. SCHICKLIN Julien, M. SCHMITTER Bernard (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. WIEDERKEHR Denis

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 6<sup>me</sup> QUESTION

### Proposition de prolongation du dispositif d'aide à l'achat d'un vélo pour les résidents de Saint-Louis Agglomération (DELIBERATION n°2024-008)

Par délibération du 19 décembre 2018, le Conseil de Communauté a approuvé la mise en place d'une aide à l'achat d'un vélo pour les résidents de Saint-Louis Agglomération, dans les conditions suivantes :

- 200€ maximum pour l'achat d'un vélo électrique ou cargo ;
- 100€ maximum pour l'achat d'un vélo de ville, VTT ou pliant

sachant que la prime est plafonnée à 50% du montant TTC du vélo et que le vélo doit être acheté, neuf ou d'occasion, dans un des magasins de l'agglomération.

Le bénéficiaire doit être une personne majeure, domiciliée sur le territoire de Saint-Louis Agglomération, une seule demande par foyer étant acceptée. Il a été également fixé, par délibération du 15 février 2023, un plafond d'éligibilité à 3 000 € TTC (4 000 € TTC pour les vélos cargo), au-delà duquel l'achat du vélo neuf ou d'occasion ne sera plus éligible au dispositif d'aide.

Depuis sa mise en place, ce dispositif rencontre un franc succès : les montants versés pour cette opération depuis 2019 sont en moyenne de 85 000 € par an (62 000 € versés en 2023). Au total, 2 600 résidents ont ainsi pu bénéficier de cette prime.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- de reconduire sur l'année 2024 le dispositif d'attribution d'une aide à l'achat d'un vélo pour les résidents de Saint-Louis Agglomération dans les mêmes conditions que celles exposées ci-dessus ;
- de prévoir, pour le financement de cette opération, des crédits d'un montant de 70 000 € au BP 2024 ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 26 février 2024

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

